

**Délibération n°07**

Effectif légal du conseil  
communautaire :  
60

Nombre de conseillers  
en exercice :  
60

Nombre de conseillers  
présents ou représentés :  
54

Nombre de votants :  
54

Date de convocation :  
14 mars 2024

Date d'affichage de la liste des  
délibérations :  
28 mars 2024

**Objet : Tableau des effectifs :  
actualisation au 1er avril 2024**

L'AN deux mille vingt-quatre, le mercredi 20 mars, le conseil communautaire, convoqué le 14 mars 2024 s'est réuni à Ennezat, Salle Espace Culturel, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**PRESENTS**

M AYRAL Jean-Paul, M BARBECOT Jacques, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DUBOIS Gérard, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, Mme GRENET Michèle, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, Mme MARTINHO Corinne, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, M MICHEL Didier, Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie, M PECOUL Pierre, Mme PERRETON Régine, M PONCÉ Stéphane, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M RESSOUCHE Bruno, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, Mme VEYLAND Anne, M VILLAFRANCA Grégory, **titulaires.**  
M DAIN Denis, **suppléant.**

**ABSENTS EXCUSÉS :**

*Absents représentés ou suppléés :*

- M AGBESSI Eric a donné pouvoir à M DUBOIS Gérard,
- M BOISSET Jean-Pierre a donné pouvoir à M PECOUL Pierre,
- M CHAUVIN Lionel a donné pouvoir à M BONNICHON Frédéric,
- Mme DE MARCHI Véronique a donné pouvoir à Mme VAUGIEN Evelyne,
- M DESMARETS Pierre a donné pouvoir à M RAYNAUD Jean-Louis,
- M GRENET Daniel a donné pouvoir à M VERMOREL Pierrick,
- Mme NIORT Nathalie a donné pouvoir à M BOUCHET Boris,
- Mme PANIAGUA Murielle a donné pouvoir à M JEAN Daniel,
- Mme PIRES-BEAUNE Christine a donné pouvoir à M VILLAFRANCA Grégory,
- Mme ROUSSEL Sandrine a donné pouvoir à Mme BERTHELEMY Hélène,
- M IMBERT Didier, conseiller communautaire unique de CLERLANDE, remplacé par M DAIN Denis, conseiller communautaire suppléant.

*Absents :*

- Mme ABELARD Nathalie,
- M BEAURE Nicolas,
- M DUCHÉ Dominique,
- M RAYMOND Vincent,
- M ROUGEYRON Denis,
- M WEINMEISTER Nicolas.

< > < > < > < > < >

**Secrétaire de Séance : Mme PERRETON Régine**

## **Rapport n°07 – Tableau des effectifs : actualisation au 1<sup>er</sup> avril 2024**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L. 311-1 à L. 372-2 relatifs aux recrutements,

Considérant que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Considérant le départ en retraite d'un agent technicien territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe, remplacé par un agent technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,

Considérant le départ par mutation d'un agent technicien territorial, remplacé par un agent technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe,

Considérant que les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2024,

Considérant l'avis du comité social territorial réuni le 12 mars 2024,

Considérant l'avis du bureau communautaire réuni le 12 mars 2024,

**Le conseil communautaire, sur proposition de Monsieur le Conseiller délégué au développement des ressources humaines, et à l'unanimité, décide les créations et suppressions des postes suivants, à la date du 1<sup>er</sup> avril 2024, pour des nécessités de service :**

<b>Postes créés</b>	<b>Motif</b>	<b>Postes supprimés</b>	<b>Service</b>	<b>Date d'effet</b>
Un poste de technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Remplacement d'un départ en retraite	Un poste de technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet	Eaux et assainissement	01/04/2024
Un poste de technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Remplacement d'un départ par mutation	Un poste de technicien territorial à temps complet	Bâtiment, voirie et espaces verts	01/04/2024

***Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.***

***Pour extrait conforme.***

***A Riom, le 21 mars 2024***

***Le Président***

**Frédéric BONNICHON**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).*